

## ABONNEMENT

**SAUMUR**

En avant... 18 fr.  
En arrière... 9  
En trois mois... 4 50

**POSTE**

En avant... 20 fr.  
En arrière... 10  
En trois mois... 5

**en s'abonne**

A SAUMUR

Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

## L'ÉCHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

Rédacteur en Chef : M. Jean DASSY

## INSERTIONS

Annonces, la ligne... 20  
Réclames, — ..... 30  
Faits divers — ..... 75

## RESERVES SONT FAITES

Ilu droit de refuser la publication  
des insertions reçues et même payées,  
sans restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction  
des annonces.

Les articles communiqués doi-  
vent être remis au bureau du  
journal la veille de la reproduc-  
tion, avant midi.  
Les manuscrits déposés ne  
sont pas rendus.

## Ou s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir, Saumur

Les insertions doivent être payées d'avance.  
Un trimestre commencé sera dû.

SAUMUR, 21 AVRIL

La réorganisation militaire  
Sous la troisième République

M. Lockroy, en attribuant à la troisième République le mérite d'avoir reconstitué nos forces militaires, avait raison ; mais, où il avait tort, c'est en prétendant que cette entreprise fut l'œuvre des seuls républicains qui sont au pouvoir depuis une quinzaine d'années.

L'œuvre de réorganisation fut entreprise et presque entièrement menée par cette Assemblée nationale dont le conférencier nous a fait un si noir tableau.

C'est elle qui, dès le lendemain de nos désastres, vota le service obligatoire et mit notre armée numériquement en rapport avec celles des autres puissances.

M. Lockroy se souvient-il de l'opposition que rencontrèrent, sous l'Empire, les Chambres, lorsqu'elles voulurent procéder à une révision de notre organisation militaire, après l'avertissement de Sadowa ? Faut-il citer une fois de plus l'interruption de M. Jules Favre au maréchal Niel : — Vous voulez donc faire de la France une caserne ? Et la réponse de celui-ci : — Prenez garde d'en faire un cimetière.

Les journaux et pamphlets de l'opposition n'eurent pas assez de sarcasmes contre cette tentative qui eût peut-être changé la face des choses, si elle eût abouti.

Il est certain que si l'on eût seulement organisé la garde nationale mobile, celle-ci, prête à partir au premier choc et solidement encadrée entre les troupes aussi admirables que trop peu nombreuses de premières lignes, eût singulièrement amorti le premier choc des armées prussiennes et permis peut-être une organisation qui fut impossible dans un territoire plus qu'à moitié envahi.

Cette loi ne rencontra pas de plus grands adversaires que dans la gauche, et comme, au Sénat, un père conscript, à bout d'arguments, donnait celui-ci, qui ne manque pas d'une certaine naïveté : — Mais enfin, Messieurs, quelle Française consentira à accorder sa main à un homme qui ne fait pas partie de la garde nationale mobile ? — M. Rochefort, dans sa Lanterne, criait de quolibets cette réflexion à la fois patriotique et un peu sangrenue.

Du lanternier également la pensée suivante :  
... La seule individualité dont il ne soit pas question, c'est l'agriculture, qui continue non à se croiser les bras, jusqu'à ce qu'elle en manque, mais à attendre que la nouvelle loi sur l'armée lui enlève ses derniers hommes, pour les envoyer défendre nos frontières, qui ne sont pas attaquées le moins du monde. (La Lanterne du 6 juin 1868, n° 2, page 65.)

Et plus loin :  
Comme empereur, Napoléon III a peut-être absolument raison d'enrôler douze cent mille hommes ; comme membre de l'Académie d'agriculture, il aura probablement quelque peine à faire comprendre à ses collègues que plus les casernes sont remplies, mieux les pommes de terre sont cultivées. (La Lanterne du 8 août 1868, n° 11, page 38.)

Pendant cinq années, notre armée fut la préoccupation constante de l'Assemblée nationale, à telle enseigne qu'au mois de janvier 1873, le prétexte, choisi par l'Allemagne,

pour la déclaration de guerre qui exista presque de fait, fut le relèvement de nos forts de l'Est et la construction d'une nouvelle ligne de défense.

L'œuvre de la défense nationale, commencée avec ardeur et intelligence par cette Assemblée, ne fut que continuée par celles qui lui ont succédé, et nous verrons quelle fut leur part dans cette continuation.

(A suivre.) JEAN DASSY.

## INFORMATIONS

## CONSEIL DE CABINET

Hier, les ministres se sont réunis en conseil de cabinet, sous la présidence de M. Dupuy, président du conseil.

Le sous-secrétaire d'Etat des colonies a annoncé l'installation à Magonra de six douars marocains formant une force de trois cents tentes environ.

L'ordre d'expulsion a été aussitôt donné.

Le garde des sceaux a déclaré au conseil qu'il serait promptement en mesure de déposer le dossier Turpin aux mains du ministre de la guerre, qui donnera ensuite connaissance au conseil des résultats de l'enquête.

## COMITÉ CENTRAL RÉVISIONNISTE

Le comité central révisionniste électoral vient d'être constitué à Paris.

Il a pour programme : LE RÉFÉRENDUM. — Election du chef de l'Etat par le suffrage universel.

Le comité a pour organe la *Correspondance politique Française*.

## LES FINANCES ET LES CHAMBRES

La commission des finances a entendu le président du conseil, sur l'intérêt qu'il y aurait à mettre fin aux dissentiments entre les deux Chambres, afin d'éviter un cinquième douzième provisoire, le ministre des finances, sur les points en litige du budget de 1893, notamment les opérations de Bourse, les patentes et le régime des boissons, et le ministre des travaux publics, sur le contrôle des chemins de fer.

M. Peytral a exposé son projet sur les opérations de Bourse. L'impôt serait fixé à 10 centimes par 1,000 francs.

Un bordereau serait créé, ayant un timbre apposé au sommet et à cheval sur les deux parties à détacher.

Les opérations seront frappées de cet impôt sur les bordereaux dressés par les agents de change.

Les coulissiers devront faire tous les jours à l'enregistrement la déclaration de leurs opérations, afin qu'elles soient frappées du même impôt.

Comme il en prendra l'engagement au cours de la discussion de la loi de finances pour 1893, le gouvernement incorporera la réforme des boissons dans celle de 1894. Il a déjà jeté les bases principales de son projet et nous croyons savoir qu'il demandera à la Chambre de ne pas persister dans quelques-uns de ses votes précédents, notamment de ne pas prononcer l'abolition du privilège des bouilleurs de cru, mais d'en réglementer le fonctionnement.

Relativement à l'impôt sur les patentes, le gouvernement demandera à la commission du Sénat de conserver le système des spécialités à appliquer aux grands magasins, mais de ne pas calculer l'impôt progressivement suivant le mode adopté par la Chambre, mais proportionnellement au nombre des spécialités qui existent dans chaque grand magasin. Le droit serait à la fois proportionnel et fixe.

## LA SITUATION FINANCIÈRE

Le ministre des finances fait savoir que les recettes des chemins de fer augmentent dans une forte proportion et que les retraits des caisses d'épargne diminuent.

## MOUVEMENT JUDICIAIRE

Sous peu paraîtra un mouvement judiciaire, concernant le ressort de Paris, dans lequel M. Duval serait nommé à la Cour de cassation, et M. Cruppi avocat général près la même Cour.

L'ARMÉE ET LE 1<sup>ER</sup> MAI

Le ministre de la guerre met la dernière main aux instructions qu'il a envoyées à chaque commandant de corps d'armée, pour le 1<sup>er</sup> mai.

Les troupes seront consignées et prêtes à marcher.

Des masses de cavalerie et de gendarmerie seront concentrés sur les points du territoire où la paix publique pourrait être menacée.

Aucune permission pour Paris ne sera accordée pendant les derniers jours d'avril.

## LES PERCEPTEURS DANS L'EMBARRAS

Les locataires parisiens qui déménagent au mois d'avril doivent leurs impositions de l'année entière pour le local qu'ils abandonnent.

Or, nombre de contribuables se sont refusés à payer, alléguant que le budget de 1893 n'étant voté jusqu'ici que sous forme de quatre douzièmes provisoires, on ne saurait engager l'avenir en leur réclamant plus de quatre douzièmes de leurs contributions. Soit de janvier à avril.

Les percepteurs ont menacé de poursuivre. Les récalcitrants ont riposté : « En vertu de quel texte poursuivrez-vous, puisque la loi de finances n'est pas votée ? »

L'affaire en est là.

## CONDAMNATIONS

La huitième chambre correctionnelle de Paris a rendu son jugement dans l'affaire de la Société des Dépôts et Comptes courants.

Donon est condamné à 4 ans de prison ; Gautier, à 2 ans ; le baron Poisson, à 8 mois. Chacun solidairement à 3,000 fr. d'amende pour escroquerie et distribution de dividendes fictifs.

## GUILLAUME II A ROME

L'empereur et l'impératrice d'Allemagne sont arrivés hier. Ils ont été reçus par le roi et la reine. Le cortège officiel a été très acclamé.

## BULLETIN FINANCIER

Paris, le 20 avril 1893.

L'excédent des retraits aux Caisses d'épargne est en diminution à 12,000,000.

Le 3 0/0 monte de la fermeté ouvrant à 96.65 et clôturant à 96.45. Le 4 1/2 est à 107.

La Banque de France cote 3,905. Le Crédit Foncier est à 970. La Société Générale est bien tenue à 470 et le Crédit Lyonnais à 762. Le Comptoir National d'Escompte cote 503 fr.

L'action des Immeubles de France est demandée à 492.

L'obligation des Ateliers et Chantiers de la Loire s'échange activement à 464.

L'obligation du Chemin de fer National de l'Equateur est recherchée à 400 francs et doit bientôt arriver à 430 en raison de son inscription à la cote officielle.

Le Comptoir des Fonds Nationaux est à 635 francs, cours supérieur de 13 fr. à celui qu'on attendait par le fait du droit de préférence attribué aux anciens actionnaires. Ceux-ci ont presque entièrement couvert l'émission. De là réduction des nouvelles souscriptions.

Les obligations Salonique Constantinople, dont l'émission aura lieu le 25 courant, rapportent 45 fr. moins l'impôt. Remboursables à 500 fr., elles sont émises à 281.50 pour les obligations entièrement libérées à la répartition. C'est donc un revenu de plus de 5 1/4 0/0, sans tenir compte de la prime de remboursement.

Les Chemins Économiques cotent 425.

CH. HEYMAN et Co,  
10, rue du Quatre-Septembre, Paris.

## Chronique Locale

ET DE L'OUEST

## BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE DU 21 AVRIL

Observations de M. DAVY, opticien  
Place de la Bilange, 25, Saumur.

Heures.	Baromètre.	Thermomètre.
Hier soir, à 5 h		+ 25°
Ce matin, à 8 h.		+ 17°
Midi,	752 m/m	+ 26°
Hausse	» m/m	
Baisse	» m/m	
Température minima de la nuit		+ 12°

On nous prie d'attirer l'attention de la municipalité et de la commission de la voirie sur la rue de la Chouetterie.

Depuis longtemps le pavage de cette rue est projeté et décidé ; il y a un mois environ, des ouvriers paveurs ont commencé à tailler des pavés qu'ils ont rangé en tas de chaque côté de cette rue : ils ne pouvaient faire autrement.

Mais on n'a pas pris garde qu'en agissant ainsi on avait intercepté le libre écoulement des eaux ménagères et qu'en certains points les eaux croupissent dans les trous faits par les paveurs.

Il y a là une cause d'émanations malsaines dont les habitants ont droit de se plaindre. Car les chaleurs actuelles et celles que nous sommes appelés à avoir pendant le cours de cet été, favorisent le développement de la putréfaction des eaux stagnantes.

La santé des habitants pouvant en souffrir, nous avons pensé que cette simple observation engagerait M. le Maire à faire commencer immédiatement le travail de repavage, ou à prendre des mesures pour assurer l'écoulement de l'eau.

De nombreux incendies ont dévasté les bois des environs.

Le Procureur de la République a l'honneur de rappeler à cette occasion qu'il est interdit d'allumer des feux dans les champs à moins de cent mètres des habitations, haies, vergers, meules de grains, de paille, de foin, de porter ou d'allumer du feu dans l'intérieur et à une



distance de moins de deux cents mètres des bois et forêts.

Les fumeurs qui contreviendraient à cette dernière prescription se verront dresser procès-verbal tant que durera la présente période de sécheresse.

L'abondance des matières nous oblige à remettre à demain une communication relative à un enfant dont le cadavre a été retrouvé à Bayeux (Calvados).

La commission extra-parlementaire des distilleries agricoles a arrêté une rédaction permettant de faire rentrer les bouilleurs de cru parmi les distillateurs agricoles.

### Le nouveau sous-chef du cabinet du ministre de la guerre

Nous nous permettons de mettre sous les yeux de nos lecteurs quelques notes, pillées dans la *France militaire*, sur le colonel Trémeau, qui vient de quitter l'École de cavalerie.

Le nouveau sous-chef du cabinet de M. le général Loizillon, M. le lieutenant-colonel de cavalerie breveté TRÉMEAU (CHARLES-LOUIS), est né le 9 septembre 1849, à Vandenesse (Nièvre), où son père était maître de forges.

Entré à l'École spéciale militaire le 2 octobre 1869, M. Trémeau en sortit l'année suivante avec le numéro 81 sur 258 élèves; il fut nommé sous-lieutenant au 4<sup>e</sup> régiment de dragons à la date du 14 août 1870.

Mais, depuis le 21 juillet, le 1<sup>er</sup> de dragons faisait partie de la 1<sup>re</sup> brigade (prince Murat) de la 3<sup>e</sup> division de cavalerie indépendante, qui fut enfermée à Metz avec l'armée de Bazaine.

M. Trémeau, dans l'impossibilité de rejoindre, fut versé au 1<sup>er</sup> régiment de dragons, constitué à Tours par décret du 26 août, avec les escadrons de dépôt des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup>, 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> régiments de l'arme.

Le 7 septembre 1870, M. Trémeau fut dirigé sur Versailles avec son régiment.

Le 16 novembre, le 1<sup>er</sup> régiment de marche de dragons devint le 13<sup>e</sup> régiment de l'arme. M. Trémeau assista avec ce corps à toutes les opérations du siège de Paris.

En 1872, M. Trémeau suivit les cours de l'École de cavalerie, et il obtint aux examens de sortie le n<sup>o</sup> 1 sur 34 élèves. Nommé lieutenant, au titre du 1<sup>er</sup> de dragons, le 13 mars 1873, cet officier retourna bientôt à l'École de cavalerie pour y suivre le cours des lieutenants d'instruction; il eut encore l'honneur d'être classé premier aux examens de sortie sur 35 concurrents.

Le 11 octobre 1873, M. Trémeau reçut une lettre de service qui l'affectait au 18<sup>e</sup> régiment de chasseurs, et le 21 octobre 1875 il

était promu capitaine instructeur au 19<sup>e</sup> chasseurs.

Le capitaine Trémeau entra l'année suivante (10 mai 1876) à l'École supérieure de guerre; il en sortit le 1<sup>er</sup> janvier 1878 avec le n<sup>o</sup> 5 sur 72 élèves et fut affecté à l'état-major du 1<sup>er</sup> corps d'armée, qu'il quitta au mois de février 1879 pour l'état-major général du ministre de la guerre.

Quand le général Campenon prit le portefeuille du département de la Guerre, le 19 novembre 1881, il choisit M. Trémeau comme officier d'ordonnance. A la chute du ministère Gambetta (février 1882), M. Trémeau fut affecté à l'état-major du 5<sup>e</sup> corps d'armée; au mois d'octobre suivant, il fut détaché à l'École d'application de cavalerie avec le titre de professeur d'art militaire et de sous-directeur des études.

En octobre 1883, le général Campenon ayant été compris dans une nouvelle combinaison ministérielle, M. Trémeau reprit sa place auprès de cet officier général, qui le nomma chef d'escadrons.

Le commandant Trémeau quitta le ministère au mois de janvier 1885; mais il y revint le 6 avril suivant, avec le général Campenon, qui venait d'être, pour la troisième fois, mis à la tête du département de la Guerre.

Promu au grade de lieutenant-colonel le 29 décembre 1890, cet officier supérieur fut appelé, au commencement de l'année suivante, au poste important de commandant en second de l'École d'application de cavalerie.

C'est dans cette dernière position que M. Trémeau reçut enfin la décoration de chevalier de la Légion d'Honneur, par décret du 19 septembre 1892.

Les brillantes qualités militaires de M. le lieutenant-colonel Trémeau, sa solide instruction générale et professionnelle, sa rare intelligence et son zèle éprouvé viennent de lui faire obtenir l'honneur d'être appelé à remplir les fonctions de sous-chef du cabinet du Ministre de la guerre.

### Accident à Saumur

Ce matin, vers 9 heures, trois ouvriers vidangeurs étaient en train de vider la fosse d'aisance chez M. Vinsonneau, ancien maire, rue d'Orléans. L'opération terminée, le nommé Robin voulut s'assurer qu'il ne restait plus rien dans la fosse et y descendit à l'aide d'une échelle.

A peine avait-il touché le sol, qu'il se sentit suffoqué et tomba, en appelant ses camarades à son secours.

Ceux-ci, les nommés Avril et Barbier, descendirent sans hésiter et, bien que grandement incommodés eux-mêmes, purent le remonter.

M. le docteur Bontemps, qui passait, donna ses soins aux malades et notamment au pre-

mier, qui dut être reconduit en voiture à son domicile. On espère que cet accident n'aura aucune suite grave pour Robin.

On ne saurait trop louer le zèle des deux camarades qui lui ont porté secours au péril de leur vie, car on sait combien sont rapides et dangereux ces asphyxies: la moindre hésitation, le moindre retard, et c'en était fait.

### Enfant blessé sur la grève

Hier soir, vers cinq heures, un petit garçon de 7 ans courait pieds nus sur la grève recouverte de quelques centimètres d'eau, en face l'Abattoir, quand il vint à heurter un tesson de bouteille. La blessure qu'il se fit au-dessus du pied fut assez grave pour l'empêcher de marcher, et c'est une femme du quartier qui le porta chez ses parents, rue du Temple.

### Les incendies de dimanche

Mardi, à Saint-Cyr-en-Bourg, un point, encore en ignition, s'est rallumé. Cent cinquante hectares de bois ont été de nouveau consumés.

Les pertes sont évaluées à 30,000 fr.

### Encore le feu dans les bois

Lundi, commune de Denezé, trente-six hectares de taillis, appartenant à MM. Grille et Bionneau, ont été brûlés.

Les pertes sont évaluées à 8,000 francs.

### Nécrologie

Le barreau de Nantes vient de perdre, en la personne de son doyen, M. Coquebert de Neuville, l'un de ceux qui, parmi ses membres, ont occupé, depuis un demi-siècle, la place la plus importante au palais.

Nature puissante et énergique, exceptionnellement douée pour les luttes du barreau, M. Coquebert de Neuville était un homme d'affaires hors ligne, à la fois par l'étendue et la profondeur de sa science juridique et par l'habileté consommée avec laquelle son esprit, éminemment créateur, savait faire surgir de sa cause les arguments les plus nouveaux et les plus imprévus.

Aussi, parmi tant de grands intérêts commerciaux, industriels et civils qui ont été débattus devant nos différentes juridictions, n'en est-il guère auxquels, durant sa longue et laborieuse carrière, M. Coquebert n'ait été mêlé, et sur la solution desquels ses grandes qualités n'aient exercé une influence souvent prépondérante.

Le défunt était père de M. Coquebert de Neuville, avoué près le tribunal civil de Saumur.

### Répression de la fraude des beurres

Le ministre de l'agriculture s'occupe de la répression de la fraude des beurres. Il a décidé de demander au Parlement l'urgence pour le projet de loi sur la margarine. Il veut, en outre, convoquer au ministère les chimistes de l'Institut agronomique et du Laboratoire

municipal pour arriver à la découverte de moyens scientifiques capables de faire découvrir sûrement la proportion dans laquelle la margarine se trouve mélangée au beurre.

Le ministre se propose encore de faire surveiller les expéditions de beurre des marchands non producteurs, soit aux lieux d'embarquement, soit aux gares de chemin de fer.

### Le repos du dimanche

Une grande manifestation se prépare pour dimanche dans la salle des fêtes du café Gassault, à Angers.

Un appel est adressé à tous les patrons et employés des maisons de commerce qui ferment le dimanche, à l'effet de les réunir en un punch fraternel et consacrer, d'une façon définitive, la fermeture, à des heures convenues.

Plusieurs jardiniers-fleuristes décoreront la façade du café.

En ces temps de socialisme à outrance, il est consolant de voir des cœurs hardis et généreux rechercher et trouver, par des moyens aussi pacifiques, une solution équitable aux questions pendantes entre patrons et employés de commerce.

Quand se décidera-t-on à prendre ici l'initiative d'une pareille mesure?

### Les grèves à Angers

Mercredi, vers une heure, une bande de grévistes se transporte à la filature Renault et Lihoreau, pour débaucher les camarades.

C'est l'heure de la rentrée; ouvriers et ouvrières étaient à l'intérieur, quand tout à coup des cris se font entendre. Les grévistes refusent de laisser passer quelques femmes retardataires.

M. André Lihoreau fils se présente alors avec les contre-maitres et réclame la liberté pour ces pauvres femmes.

Les grévistes refusent et il faut en venir aux mains pour dégager ces femmes et leur permettre de reprendre leur travail.

Deux directeurs d'ateliers ont reçu des coups de poings assez sérieux.

Les ouvriers et ouvrières de cette filature, au nombre de 300 environ, protestent contre cette violence.

Les meneurs ont menacé M. Lihoreau de revenir le lendemain plus nombreux.

M. André Lihoreau s'est rendu à la Préfecture pour faire assurer la rentrée le lendemain.

### LES GRÉVISTES SE PROMÈNENT

8 heures 1/4. — La foule des grévistes traverse le pont de la Haute-Chaine, drapeau rouge en tête.

Aux alentours du Cirque plusieurs magasins ont fermé en prévision de la réunion générale qui doit avoir lieu à 5 heures.

### MEETING DES GRÉVISTES AU CIRQUE

Le maire avait offert le local du Cirque pour suppléer à la Bourse du Travail, et le premier

## SOLANGE DE CRESNE

Par E. DE NOVIANT.

— Vous avez, sans doute, sur vous, mademoiselle, un échantillon de votre savoir-faire, veuillez me le montrer.

Encore une question imprévue.

— Hélas! non, madame, je m'attendais si peu. Il y a quelques jours, à la triste nécessité où vous me voyez réduite, que je ne possède absolument aucun ouvrage de ma façon.

La vue de cette jeune fille vêtue de deuil, la figure pâle et défaite, parut émouvoir M<sup>me</sup> Hermance.

— Je regrette vivement, ma chère enfant, de n'avoir aucun travail à vous donner, les affaires vont mal, et ce n'est qu'à force de sacrifices que je puis continuer à conserver toutes ces demoiselles.

La douleur de Solange fut telle que la malheureuse orpheline s'affaissa sur une chaise. Sa poitrine se souleva dans un spasme nerveux et des larmes se firent jour à travers ses yeux.

C'était un spectacle vraiment pénible à voir.

— Veuillez me pardonner, madame, intervint timidement une des jeunes travailleuses, M<sup>lle</sup> Eugénie Régnault, si je me permets de vous rappeler qu'il vous faut au contraire de suite une brodeuse spéciale pour le trousseau de M<sup>lle</sup> de Séafort qui épouse M. le duc de Trois-Maisons. C'est une riche héritière dont les parents vous ont recommandé tout ce qu'il y avait de plus beau.

— Je ne sais vraiment à quoi je songeais, et je vous remercie, mademoiselle Eugénie, d'avoir bien voulu me faire penser à ce trousseau. Je l'avais complètement oublié.

Et Solange eut du travail, peu rétribué peut-être, pendant les premiers jours. Mais M<sup>me</sup> Hermance ne tarda pas à constater le talent de sa « nouvelle »; elle augmenta son salaire et donna ordre de lui réserver tous les ouvrages les plus délicats.

Le premier soin de M<sup>lle</sup> de Cresne avait été de remercier la bienveillante médiatrice à laquelle elle devait de n'avoir pas été remerciée comme elle l'avait été rue de Babylone.

Eugénie Régnault lui avait répondu :

— Comment ne pas s'intéresser à quelqu'un

qui a l'air aussi bon et aussi malheureux que vous? Mais, vous l'avouerez-je, j'ai cédé à un tout autre sentiment. En vous voyant, il m'a semblé que je retrouvais une personne que j'ai connue autrefois et qui a été bien bonne pour moi.

Et en elle-même elle ajoutait :

— Où donc ai-je rencontré cette jeune fille? car je suis bien certaine de lui avoir déjà parlé. Mais où? mais quand? Oh! il faudra bien que je me souvienné; au besoin, elle m'aidera.

Dès que Solange, après une première journée de travail, avait eu regagné sa demeure, M<sup>lle</sup> Eugénie, parlant à ses compagnes de sa nouvelle amie, ne pouvait se lasser de la vanter.

— Qu'elle est gentille! disait-elle, et comme elle semble bien élevée!

— Elle doit avoir perdu son père ou sa mère.

— Peut-être tous les deux.

— Ses larmes m'ont véritablement touchée et vous avez eu bien raison, Eugénie, d'insister en sa faveur.

— Je voudrais l'avoir fait.

— Allez, causez, mesdemoiselles; admirez, contemplez, grince d'une voix aiguë M<sup>lle</sup> Au-

gusta, une belle brune qui n'avait jamais pu admettre que, elle présente, on fit l'éloge d'une autre femme. Vous êtes vraiment surprenantes avec vos ébahissements. Elle est jolie notre travailleuse; faites-lui passer deux nuits blanches, et puis vous viendrez m'en donner des nouvelles.

— Si sa santé ne lui permet pas de passer des nuits au travail, eh bien! elle n'en passera pas, voilà tout!

— Moi je les passerai pour elle!

— Moi aussi!

— Moi aussi!

— Oh! la la! quel enthousiasme et comme il vous prend vite, mesdemoiselles. Tenez, vous me faites mourir de rire.

Et elle entonna à pleine voix :

D'où venez-vous, ma chère?  
J'arrivons du pays.

Puis, quand elle eut terminé le chant et les roulades :

— Musique d'Auber, ajouta-t-elle en continuant à plaisanter.

Heureuse de pouvoir subvenir à ses premiers besoins, Solange loua, rue de Sévres, une petite mansarde meublée et s'y installa de



des grands meetings annoncés depuis trois jours à eu lieu.

Le Cirque est comble. Ensemble paisible d'ailleurs, où les curieux semblaient aussi nombreux que les meneurs.

Après force orateurs et discussions, une proposition de grève générale est votée.

#### A LA FABRIQUE RENAULT-LIHOREAU

Judi, dès 6 heures du matin, un piquet de dragons stationne aux portes.

Grâce à ce déploiement de forces, la rentrée s'opère dans le plus grand calme.

A l'usine Rondeau, on attend les grévistes d'heure en heure; les dragons sont à leur poste; mais pas la moindre démonstration.

#### AUX PONTS-DE-CÉ

pendant qu'on l'attend à l'usine Rondeau, le gros de la bande se porte aux Ponts-de-Cé, où il y a aussi une fabrique à débaucher. Les ouvriers de cette fabrique ont vite fait cause commune avec leurs confrères, et on quitte l'atelier pour aller grossir le contingent de la Bourse du travail et du Cirque-Théâtre.

#### LES ALENTOURS DU MAIL

Quelques groupes arrivent et occupent les alentours. L'animation a l'air refroidi, et l'on parle déjà de la reprise du travail à l'usine Bessonneau. On commente les discours et les appréciations du public: « Tout le monde dit que nous avons tort, » répète-t-on dans certains groupes. D'un autre côté on voit la ténacité de certains établissements qui ne veulent, à aucun prix, participer à la grève, et le succès de l'affaire paraît de plus en plus douteux.

On annonce que, le soir, les ouvriers de M. Bessonneau se réuniront dans le but d'une entente possible avec le patron.

#### Une restitution

On lit dans le *Publicateur du Finistère*: « Pierre Bernard, ce jeune cultivateur de Kerlividie à qui une somme de 250 fr. avait été volée le 20 février dernier, vient de rentrer en possession de son bien.

« M. le curé de Kerfuntan l'ayant fait appeler lui a remis son argent, de la part d'une personne qui ne veut pas être connue. Les pièces rendues étaient exactement les mêmes que celle enlevées.

« On voit que la religion catholique a du bon. Pourquoi faut-il voir l'action bienfaisante de ses ministres entravée par ceux-là même qui devraient être les premiers à la soutenir? »

#### Etat civil de la ville de Saumur

##### DECES

Le 21 avril. — Louise Mauffrais, épouse de Alexandre-Charles Bougreau, 59 ans, propriétaire, quai de Limoges; — Madeleine-Marie-Paula Barrièreau, 8 jours, rue d'Orléans.

son mieux. Sa prise de possession ne fut pas longue.

La pauvre enfant n'avait rien à apporter que sa personne; mais comme elle y travaillait! Nul ne venait l'y déranger, puisque nul ne la connaissait.

Nul... jusqu'au jour où Mlle Eugénie Régnault, nue par son excellent cœur et un peu aussi, il faut bien le dire, par le besoin de satisfaire sa curiosité, s'était présentée chez elle, sans s'être fait annoncer.

C'était un dimanche; on se reposait, et Solange se montra sensible à cette nouvelle marque d'intérêt.

On causa d'abord de la pluie, du beau temps, du travail. Puis, tout à coup, Eugénie, prenant les mains de sa protégée, lui dit:

— Savez-vous, mademoiselle, que c'est vilain d'être aussi peu expansive avec ses amis. Vous ne nous avez pourtant pas encore dit votre nom.

— Je me nomme Solange, chacun le sait à l'atelier.

— Oui, mais Solange qui? Solange quoi? Solange c'est un nom de baptême; il est joli, j'en conviens, mais vous en avez un autre, et c'est celui-là que...

#### Avis mortuaire

Les amis et connaissances de la famille Bougreau qui n'auraient pas reçu de lettre d'invitation aux convois et enterrement de M<sup>me</sup> BOUGREAU, née Louise MAUFFRAY sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Les obsèques auront lieu demain samedi 22 avril, à 4 heures du soir, en l'église Saint-Pierre.

Le deuil se réunira à la maison mortuaire, 43, quai de Limoges.

Le service de huitaine sera célébré vendredi 28, à 9 heures, dans la même église.

#### Nouvelles à la Main

A la foire de Neuilly:

Nous sommes dans la baraque de la femme à barbe:

Dans un angle, un joli enfant joue à la poupée.

Une vague ressemblance lui donne un air de parenté avec la femme phéno nène.

Curieux, un spectateur l'interroge:

— Dis-lonc, bébé, c'est ta mère, cette femme-là?

Et l'enfant de répondre avec de grands yeux étonnés:

— Mais non!... C'est papa!

Un monsieur qui vient d'acheter de la Rente fait un faux pas en descendant l'escalier de la Bourse, glisse sur les marches de pierre et finit par s'étaler les quatre fers en l'air.

Un monsieur l'aide à se relever et lui demande avec intérêt:

— Vous êtes blessé, Monsieur?

— Non, Monsieur; j'ai toujours sur moi de la Rente amortissable.

Les enfants terribles. C'est le jour où madame reçoit. Les petits enfants d'un financier s'amuse avec des camarades dans une pièce voisine.

Soudain l'un d'eux crie:

— Dis-donc, papa, nous jouons au banquier... Comment qu'on fait pour distribuer de faux dividendes?

Le meilleur remède contre les vices du sang est la *Tisane Dussolin*. Il suffit d'en prendre une cuillerée à café chaque matin.

Félicitations d'un médecin. — Noilhan (Gers), le 28 mai 1892. Je tiens à vous faire savoir les bons résultats que m'ont donnés vos Pilules Suisses, dont j'apprécie tous les jours les heureux effets. J'ai déjà obtenu plusieurs guérisons, et j'ai constaté qu'elles peuvent rendre de grands services dans certains cas. Mes félicitations pour avoir procuré à l'humanité un remède aussi précieux! Je vous autorise à publier ma lettre. Dr ROGUES

A M Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris.

Le Rob Lechaux Régénère le Sang

C'est par milliers que l'inventeur reçoit des lettres de remerciements. On en trouve quelques-unes dans l'excellente 60<sup>e</sup> édition que M. Lechaux, pharmacien à Bordeaux, envoie gracieusement si on la lui demande. Il expédie aussi 3 flacons Rob Lechaux, franco de port et d'emballage, contre mandat 12 francs, et 6 flacons pour 21 francs.

— Solange ne suffit donc pas pour que vous m'aimiez un peu?

— Solange... Solange... ce n'est pas possible. Cependant, si c'était vrai! Mademoiselle Solange, répondez-moi franchement: n'avez-vous jamais habité Neuilly?

M<sup>lle</sup> de Cresne se trouble et son visage rouge tout à l'heure devient horriblement pâle.

— N'est-ce pas, mademoiselle que je ne me trompe pas? reprit Eugénie, à laquelle tous les souvenirs du passé étaient revenus. Vous habitez Neuilly, la villa Dauphine, vous êtes mademoiselle de Cresne?

Solange s'était voilé la figure de son mouchoir et sanglotait.

— Oh! pardon, mademoiselle, pardon de mon insistance, mais je savais bien, moi, que je retrouvais en vous une personne qui s'est montrée, il y a quelques années, bien bonne, bien indulgente, bien aimable pour moi.

(A suivre.)

Une transposition a rendu inintelligible la fin de notre feuilleton d'hier. Vers le milieu de la 5<sup>e</sup> colonne, après les mots: « je sais coudre et broder », 43 lignes ont été omises. Nous les avons rétablies aujourd'hui, en les faisant suivre du passage indûment publié hier.

#### C<sup>ie</sup> du CHEMIN DE FER OTTOMAN de JONCTION SALONIQUE-CONSTANTINOPLE

100,000 Obligations de 500 fr. 5 0/0

Intérêt annuel: 15 francs, payable par moitié, les 15 avril et 15 octobre, SOUS DEDUCTION DES IMPÔTS

Remboursement à 500 fr. en 95 ans, par tirages annuels PREMIER REMBOURSEMENT LE 15 OCTOBRE 1897

Ces obligations font partie d'une série de 320,000 constituant l'unique charge de la ligne.

#### GARANTIES

Le Gouvernement Impérial Ottoman a garanti, pour 99 ans, une redevance brute annuelle de 15,500 fr. par kilomètre, représentant pour les 500 kil. m. de la ligne, une somme de 7,750,000 fr. Le Conseil de la Dette Ottomane a accepté la gestion de cette garantie.

Le Gouvernement a affecté spécialement au paiement de cette garantie les dimes des Sandjaks (arrondissements) de Gumuldjina, Dedeagatch, Serrés et Drama, et l'excédent des dimes des Sandjaks de Salonique et de Monastir, sur le montant affecté à la garantie du chemin de fer de Salonique à Monastir.

Le Conseil d'administration de la Dette publique Ottoman, composé de délégués anglais, français, allemand, autrichien, italien et ottomans, a accepté la charge de percevoir ces dimes et d'en appliquer le produit à la garantie du Chemin de fer Junction Salonique-Constantinople, en versant les sommes ainsi affectées au paiement de cette garantie, à la Banque Impériale Ottomane, qui les vendra à la disposition de la Compagnie.

PRIX D'ÉMISSION: Fr. 282,50

JOUISSANCE DU 15 AVRIL 1893

PAYABLES Fr. 50 en souscrivant; 40 à la répartition, du 8 au 12 mai 1893; 100 du 8 au 15 juin 1893; 92,50 du 8 au 15 juillet 1893.

L'obligation libérée à la répartition sera délivrée à fr. 281,50, ce qui, pour un revenu de 15 francs, fait ressortir le placement à 5,32 0/0, amortissement non compris.

On souscrit le 25 avril 1893

A PARIS, BANQUE IMPÉRIALE OTTOMANE à la BANQUE de PARIS et des PAYS-BAS ET DANS LEURS AGENCES ET SUCCESSIONS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER

La cote officielle sera demandée.

#### Dernières Nouvelles

LA JOURNÉE DE HUIT HEURES

Les marxistes ont décidé, hier, de faire plaquer sur les murs de Paris un appel aux ouvriers et ouvrières pour manifester en faveur de la journée de huit heures, le 1<sup>er</sup> Mai.

LES FÊTES DE ROME

Rome, 20 avril. — Le duc d'York est arrivé à 6 heures 50 à Rome. Il a été reçu à la gare par le prince de Naples et par les ministres et a été acclamé par la population.

Les souverains et les souveraines ont fait ensemble une promenade cette après-midi.

A huit heures, un dîner intime a réuni les souverains et les princes italiens et étrangers présents à Rome.

Un comité des habitants notables a fait illuminer les monuments antiques de Rome.

Une animation extraordinaire régnait dans la ville.

A Berlin, on ne sait rien au sujet du voyage de Guillaume II en Grèce dont a parlé un journal parisien.

Dans les cercles bien informés, on prévoit que la seconde lecture de la loi militaire donnera lieu à une scission dans le parti du Centre catholique.

Hier a été célébré en Italie le mariage du prince de Bulgarie avec la princesse Marie-Louise de Parme.

CYCLONES EN AMÉRIQUE

New-York, 20 avril. — De nouveaux cyclones viennent de dévaster l'Alabama, l'Arkansas et le Mississippi.

Ce dernier a surtout beaucoup souffert. On signale de nombreux morts. La hutte d'un nègre, ayant été renversée, a pris feu. Son propriétaire, sa femme et neuf enfants ont été carbonisés.

Les morts sont surtout des nègres. Les blessés sont très nombreux.

Les dégâts sont considérables. Les récoltes sont perdues. Les pertes sont évaluées à plusieurs centaines de mille dollars.

La vallée du Mississippi est semée de carcasses de chevaux, de bœufs et de toute sorte d'autres animaux.

#### Théâtre de Saumur

Bureaux: 7 h. 1/2. — Rideau: 8 h. 1/2. TOURNÉES PH. FRAZIER

Vendredi 21 Avril 1893

Représentation donnée par M. Léon CRISTIAN, du théâtre de la Porte-Saint-Martin, M<sup>lle</sup> Régina REX, du Théâtre Libre, M<sup>lle</sup> Jane DALBIET, du théâtre du Vaudeville, M. MALLARME, du théâtre des Nouveautés, M. VIOLETTE, du théâtre du Vaudeville.

#### LES FOURCHAUBAULT

Comédie en 3 actes, d'Émile AUGIER. Le Sourd ou l'Auberge pleine

Comédie-bouffe en 3 actes, de DESFORGES.

#### MAGASIN PITTORESQUE

JOURNAL ILLUSTRÉ BI-MENSUEL. Jouve et C<sup>ie</sup>, 5, rue Palatine, Paris.

Paris, un an, 40 fr. — Départements, 42 fr. Union postale, 43 fr.

SOMMAIRE DU 15 AVRIL 1893

Une vieille maison de Strasbourg (1 grav.), M. R. — La fabrication des Poupées japonaises en terre (3 grav.), M. Deshayes. — Les idées de Madeleine, nouvelle (suite), M. Aug. Challamel. — Les trois comères (1 grav.), M. A. P. — Le Foot-Ball, M. Ed. Rollet. — Les Travaux artistiques de la Femme (1 grav.), M. Jordant. — La maison de Rabelais (1 grav.), M. Henri Métivier. — La Morale de La Fontaine (suite et fin), M. Paul Souday. — La Prestidigitation dévoilée (la Case orientale) (4 grav.), M. le Professeur Dickson.

#### MALADIES SECRÈTES

#### CAPSULES RAQUIN

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE. Guérison des Écoulements deux fois plus rapide que par tout autre traitement. — Ni odeur ni renvois. 5 fr. le Flacon RAQUIN au COPAHIVATE de Soude. Exiger le Timbre de l'Union des Fabricants. FUMOUZ, 79, Faub. St-Denis, PARIS. (Ph<sup>o</sup> macies)

#### ÉPICERIE NOUVELLE

E. CHAUVEAU Rues d'Orléans et Beaurepaire, SAUMUR

Spécialité de Boîtes pour Baptême

Boîtes riches de luxe en parchemin

Coffrets blancs... depuis 4 fr. 40 — satin et peluche — 2 fr. 75

NOTA. — Boîtes avec noms et dates, sur commande 2 jours à l'avance.

Le Gérant: G. JOUAUST

# A La Glaneuse

# MODES

Lundi 24 courant et jours suivants

Exposition et Mise en Vente des

## MODÈLES DE CHAPEAUX D'ÉTÉ

Achetés à notre 2<sup>e</sup> voyage à Paris

Et créés spécialement pour notre Maison.



COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 AVRIL

FONDS		VALEURS FRANÇAISES		OBLIGATIONS DU CRÉDIT FONCIER		VALEURS DIVERSES (OBLIGATIONS)	
3 0/0	96 45	Banque de France	3000	Nord	1872 50	Compagnie parisienne du Gaz	532 50
3 0/0 amortissable	97	Banque d'Escompte	160	Orléans	1583	Gaz Transatlantique 3 0/0 r. à 500	375
4 1/2 1883	107 05	Comptoir national d'Escompte	508	Ouest	1090	Panama 6 0/0 1 <sup>re</sup> série remb. à 1,000	30 25
EMPRUNTS (VILLE DE PARIS)		Crédit Foncier	972	Compagnie parisienne du Gaz	1390	— 6 0/0 2 <sup>e</sup> série	29 25
Oblig. 1855-60 3 0/0	561 50	Crédit Industriel et Commercial	597 50	Transatlantique	529	obligations à lots	105 50
— 1865 4 0/0	540	Crédit Lyonnais	764 50	Canal de Panama	20	Suez 5 0/0 remboursable à 500	600
— 1869 3 0/0	426	Crédit Mobilier	140	Suez	2645	FONDS ÉTRANGERS	
— 1871 3 0/0	418	Dépôts et Comptes courants	—	VALEURS ÉTRANGÈRES		Emprunt russe 1862 5 0/0	—
— 1875 4 0/0	541	Société Générale	469	Autrichien 4 0/0 or	96 95	— 1889 4 0/0	98 50
— 1876 4 0/0	538	Est	960	Dettes d'Égypte 6 0/0	100 55	Consolidés 4 0/0 1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> série	98 25
— 1886 3 0/0	415	Paris-Lyon-Méditerranée	1542	Hongrie 4 0/0 or	96 35	— 3 <sup>e</sup>	—
		Midi	1330	Italie 5 0/0	93 20	VALEURS ÉTRANGÈRES (OBLIG.)	
				Portugais 3 1/2 1888	22 82	Crédit foncier égypt 4 0/0 r. à 500	456

Etude de M<sup>e</sup> ANDRÉ POPIN, avoué-licencié à Saumur, 8, rue Ceudrière, successeur de M<sup>e</sup> BEAU-REPAIRE.

D'un jugement rendu par le Tribunal civil de Saumur, le 9 février 1893, contradictoirement entre M. René Menier, rentier, demeurant à Saumur, rue Saint-Nicolas, n° 14,

Et M<sup>me</sup> Virginie Guéret, son épouse, demeurant à Saumur, rue de Lorraine,

Il appert : que le Tribunal a prononcé le divorce entre les époux Menier-Guéret par voie de conversion du jugement de séparation de corps en jugement de divorce.

Et dit que la dame Menier-Guéret ne portera plus à l'avenir le nom de Menier que pour l'exploitation de son fonds de commerce.

Pour extrait,

ANDRÉ POPIN.

Etude de M<sup>e</sup> GEORGES FERRIÈRE, commissaire-priseur à Saumur, 64, rue de Bordeaux.

**VENTE**

Aux enchères publiques

Le Lundi 24 Avril 1893

A une heure de relevée, à la salle des Ventes Mobilières, à Saumur, 53, rue d'Orléans.

D'UNE IMPORTANTE COLLECTION De 45 Tableaux Modernes ORIGINAUX

PAR P. PÉROT

Elève de J. NOEL, F. DAUBIGNY et PELOUZE.

Tableaux Anciens et Miniatures, études de J. Vernet, Salvator Rosa, G. Courbet, F. Daubigny, Th. Dubois, etc.

Emaux Translucides absolument inédits.

COLLECTION d'objets en cuivre poli, nickelé et ciselé ayant servi de modèles d'atelier.

Exposition publique, le dimanche 23 avril 1893, de deux heures à six heures et de huit heures à dix heures du soir.

Le premier lot sera vendu au bénéfice de l'assistance publique.

Expressément au comptant, 10 0/0 en sus.

Catalogue à la Salle des Ventes.

**OCCASION**

A VENDRE

Cheval de par sang, âgé

TRÈS DOUX

Se monte et s'attelle. — Prix très modéré.

S'adresser au bureau du journal.

PIANO à queue d'Erard en très bon état. Grand format, très belle occasion.

S'adresser à MM. PERNY frères, facteurs de pianos à TOURS.

Location — Accords — Réparations

**INSTITUTION L'ESPERANCE**

Pensionnat de Jeunes Filles  
Dirigé par M<sup>mes</sup> AGOSTINI  
Rue du Petit-Mail, n° 5.

Ancienne et importante

**MAISON DE BORDEAUX**

voulant étendre ses affaires en VINS et COGNAC, dans les contrées où elle n'est pas déjà représentée, désire entrer en rapports avec des personnes actives, respectables et bien relationnées. Cette maison exceptionnellement placée dans le Bordelais, notamment à SAINT-EMILION où elle possède 6 domaines dont 5 classés 1<sup>ers</sup> crus (5 Médailles or Exposition Universelle Paris 1889), offre aux personnes auxquelles elle confiera ses intérêts toutes les chances de réussite pour se créer rapidement une situation honorable et avantageuse. — Ecrire à M. FERDINAND BOUFFARD, 5, rue de la Gare, BORDEAUX.

**CHANGEMENT DE DOMICILE**

A partir du 22 Avril 1893  
L'Etude de M<sup>e</sup> G. BARON,  
Avoué à Saumur,  
successeur de M<sup>e</sup> Louis ALBERT.

Située précédemment rue de la Petite-Douve, n° 8, sera transférée :

Rue Dupetit-Thouars, 13

(A l'angle de la rue d'Orléans)

**A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine

**MAISON**

AVEC JARDIN

Située au Champ-de-Foire, avenue de la Gare de l'Etat.

S'adresser à M. GASNAULT père, propriétaire, rue d'Orléans, n° 83.

ON DEMANDE UN MÉNAGE, l'homme sachant labourer, la culture des terres et des vignes, connaissant l'exploitation des bois, et sachant tous les travaux de la campagne;

La femme sachant soigner les animaux et tous les travaux de la campagne.

ON DEMANDE UN HOMME connaissant tous les travaux de la campagne et être garde de propriété.

S'adresser au bureau du journal.

**Occasion à saisir**

A CÉDER APRES DÉCÈS, sans argent comptant et à prix d'estimation, une très bonne Maison d'Épicerie avec Débit sur le Comptoir, située au centre et dans un des quartiers les plus commerçants de la ville d'Angers. — Loyer peu élevé. — Beau logement. — A L'ESSAI.

S'adresser ou écrire à M. GUSTAVE BRETON, ancien percepteur, 3, rue Voltaire, à Angers.

Renseignements gratuits.

**A SAINTE-GENEVIÈVE**

**Capisseries Artistiques**

BRODERIES

M<sup>mes</sup> NOEL & BOUIN  
SAUMUR — 8, rue du Puits-Neuf, 8 — SAUMUR

Très beau choix de Travaux fantaisie

LAINES, CANEVAS, SOIES — VENTE ET LOCATION DE MÉTIER

**GR<sup>de</sup> EPICERIE PARISIENNE**

33, rue d'Orléans, à l'angle des rues Dacier et d'Orléans

**IMBERT FILS**

Excellent vin rouge d'Algérie. . . . . le litre. 0,40 et 0,50  
Excellent vin rouge du Roussillon . . . . . — 0,60 et 0,70  
Côtes de Bordeaux. . . . . — 0,80 et 1 fr.  
Vin blanc du pays, le litre. . . . . 0,50, 0,60 et 0,80

25 litres donnent droit à 1 litre gratis.

PRIMEURS : Asperges, Artichauts, Pommes de terre, Petits Pois en cosse.

Arrivages tous les jours. Fraîcheur et bon marché.

AVIS. — Les magasins sont fermés dimanches et fêtes à midi.

**PIANOS, MUSIQUE, INSTRUMENTS**

Maison G. FISCHER, fondée en 1846,

SAUMUR — Place de la Bilange — SAUMUR

**Pillet - Bersoullé**

Successeur, Elève de Pieyel, Wolff et C<sup>ie</sup>

ACCORDS, RÉPARATIONS, ÉCHANGES ET LOCATIONS DE PIANOS

Pianos, Harmoniums, Violons, Violoncelles neufs et d'occasion

INSTRUMENTS EN CUIVRE ET EN BOIS ET ACCESSOIRES DE MUSIQUE

de toutes sortes

Pianista pour soirées

750 Partitions et grand choix de Morceaux à l'abonnement.

**BOIS DU NORD ET DU PAYS**

ANCIENNE MAISON LEMAIRE-BERSOULLÉ

Sapin, Chêne

Pitchpin

Planchers et Parquet

Noyer, Bois blanc

Hêtre, Frêne et Ormeau

Liteaux, Lattes et Treillages

**R. BASTARD - BRÉHIN**

SUCCESSION

13, quai Saint-Nicolas — SAUMUR

**Imprimerie P. GODET**

SAUMUR

CIRCULAIRES POUR OUVERTURE DE SAISON

Fournitures de Cliches et Vignettes

**LETTRES DE MARIAGE**

Lettres de Deuil en une heure

Demander les nouveaux prix.

**GRAND HOTEL DE LONDRES**

**LACOTE-NIVET**

Propriétaire

Rue d'Orléans, SAUMUR.

Grande Salle pour Noces et Soirées.

Salons de famille.

**Américain - Tampon**

BREVETÉ S. G. D. G.

Tampon intarissable ne nécessitant jamais d'encre

ÉCONOMIE, PROPRIÉTÉ, DURÉE, ÉLÉGANCE

LE MEILLEUR DES TAMPONS

En vente à l'imprimerie PAUL GODET, place du Marché-Noir

ET CHEZ TOUTS LES LIBRAIRES DE SAUMUR

Saumur, imprimerie PAUL GODET.

**EPICERIE CENTRALE**

28 rue St-Jean

**P. ANDRIEUX**

NÉGOCIANT ENTREPOSITAIRE

PRODUITS ALIMENTAIRES

**FELIX POTIN**

La plus importante EPICERIE de la Région — ne vendant que de ARTICLES DE PREMIER CHOIX et à des PRIX TRÈS MODÉRÉS.

Cafés supérieurs, Conserves alimentaires, Parfumerie, Brosserie, Droguerie, etc. — VINS en Cercle et en Bouteilles. — Excellent Vin d'office à 0,40, 0,50, 0,60, 0,70 le Litre. (Livraison à domicile)

Va par nous, Maire de Saumur, pour légalisation de la signature du Gérant,

Hôtel-de-Ville de Saumur

1893

Certifié par l'imprimeur soussigné.

LE MAIRE,